

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

**Synthèse des échanges  
du collège départemental du fonds de développement de la vie associative  
(CDFDVA)  
du 22 mai 2026**

Membres du collège présents (7 votants) :

- M. Brice BLONDEL, préfet, président le collège départemental.
- Mme Corinne IMBERT, sénatrice (en visioconférence).
- M. Jacky QUESSON, président de l'association des maires de Charente-Maritime, maire de Saint-Genis-de-Saintonge.
- M. Philippe MORETTI, personnalité qualifiée.
- Mme Delphine HUFSCMITT, personnalité qualifiée.
- M. Bernard DUSSAIN, personnalité qualifiée.
- Fabrice BARUSSEAU, député.
- Mme Sabine GERVAIS, députée.

Également présents :

- M. Christophe PLASSARD, député.
- M. Emmanuel CAYRON, secrétaire général de la préfecture.
- M. Mahdi TAMENE, directeur académique des services de l'éducation nationale.
- Mme Margot LAHONTAN, SDJES.
- Mme Patricia BRESSANGE, déléguée départementale à la vie associative.
- Mme Lydia MARTIN-ROUMEGAS, DDTM
- Mme Morgane GUILLAUME, déléguée politique de la ville
- Sous-Préfecture de Saintes

Membres excusés :

- M. Mickaël VALLET, sénateur (titulaire).
- M. Benoît BITEAU, député.
- M. Pascal MARKOWSKY, député.
- M. Daniel LAURENT, sénateur.
- Mme Sylvie MARCILLY, présidente du conseil départemental.
- M. Raul, personnalité qualifiée.

Synthèse des échanges :

### **1. Ouverture de séance par M. le préfet à 14h45.**

Le quorum est atteint. Les membres du CDFDVA sont invités à signer la liste de présence.

M. le préfet rappelle le contexte et les enjeux de ce collège départemental du FDVA.

### **2. Bilan de l'instruction au titre de la campagne 2026 :**

Présentation par Mme BRESSANGE des chiffres-clés du FDVA2 pour cette campagne 2026. Parmi les points saillants :

- Une petite hausse des demandes exprimées (10 dossiers supplémentaires) et une enveloppe départementale stable.
- Une représentation importante du sport parmi les associations sollicitant une demande (158 dossiers) par rapport aux autres thématiques (ex : culture).
- Des dossiers plutôt en baisse de qualité.
- Toujours beaucoup de demandes sur le volet « innovation ».

Présentation par Mme BRESSANGE des priorités de la campagne, des critères d'instruction permettant un classement pour objectiver les attributions de subvention.

L'un des objectifs premiers est de soutenir les petites structures, en grande priorité celles qui ont 2 ETP au maximum, avec une vie associative développée.

### **3. Les membres présents sont invités à échanger concernant, dans un premier temps, l'instruction qui leur est proposée par les services de l'Etat et, dans un second temps, la réserve de 50 000 euros à disposition du collège.**

Le tableau annexé à la présente intègre directement les modifications apportées.

### **4. L'approbation finale des membres présents vaut avis favorable à ce que l'attribution des crédits de l'enveloppe départementale soit effectuée comme dans le tableau d'instruction en y apportant les modifications évoquées lors des échanges.**

L'attribution des subventions est approuvée selon les modifications qui ont été opérées. Le tableau annexé à la présente note constitue donc le tableau final qui sera transmis pour validation par le CRFDVA.

La séance est levée à 16h25.